

2019



LES PRIX DU QUÉBEC
culture • science

PRIX RELÈVE SCIENTIFIQUE

Le prix Relève scientifique est attribué à une personne de 40 ans ou moins se distinguant par l'excellence de ses travaux et démontrant des aptitudes à établir et à maintenir des liens constructifs et durables avec les milieux de recherche.

Toutes les disciplines scientifiques sont reconnues pour ce prix.

Prix

La personne lauréate du prix Relève scientifique recevra :

- › une **somme de 5 000 \$** non imposable;
- › un **certificat de reconnaissance** signé par le premier ministre et le ministre responsable.

Deux finalistes s'étant particulièrement démarqués recevront également chacun une **somme de 2 000 \$** non imposable.

La personne lauréate et les finalistes seront invités à recevoir leur prix lors de la cérémonie de remise des Prix du Québec. Ils auront la possibilité d'y rencontrer les personnes lauréates des Prix du Québec scientifiques et de bénéficier de l'offre de maillage (déjeuners-conférences, par exemple) dans les réseaux de l'innovation, offerte par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI).

Sélection

Les candidatures déposées au prix Relève scientifique sont évaluées par un jury de sélection composé de chercheurs, de représentants d'organismes du milieu de la recherche partenaires du MEI et du MEI.

Calendrier

25 janvier 2019

Début de la période de mise en candidature.

25 mars 2019

Fin de la période de mise en candidature.

Mai 2019

Délibérations des jurys.

Automne 2019

Dévoilement des noms des personnes lauréates.

Le gouvernement du Québec leur rend hommage lors d'une cérémonie qui a lieu à l'hôtel du Parlement.

Objectif général

Le prix Relève scientifique du Québec permet de reconnaître l'apport de la relève en sciences et, par la même occasion, de faire connaître les Prix du Québec au public de la jeune relève en lui présentant des modèles de réussite.

Objectifs particuliers

- Promouvoir l'excellence des travaux de jeunes chercheurs ainsi que le caractère innovant ou distinctif de ces travaux.
- Reconnaître chez les jeunes chercheurs l'importance de tisser des liens avec les milieux de la recherche et de se constituer un réseau de contacts, autant en milieu universitaire qu'en entreprise.
- Mettre en lien les jeunes chercheurs avec des scientifiques qui sont des modèles de réussite : les personnes lauréates des Prix du Québec scientifiques.
- Démontrer l'importance de la reconnaissance scientifique et inciter les jeunes chercheurs à poser leur candidature à des prix scientifiques tout au long de leur carrière.
- Présenter la personne lauréate comme un modèle d'inspiration pouvant influencer le parcours de collègues chercheurs.

Conditions

Pour être admissible à ce prix, une personne doit :

- être détentrice d'un doctorat;
- avoir 40 ans ou moins;
- occuper un emploi de recherche dans un établissement situé au Québec (par exemple en milieu universitaire ou collégial, en centre de recherche ou en entreprise);
- avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente ou le statut de réfugié au Canada, et être réputée domiciliée au Québec.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- a) La qualité de la production scientifique (35 points) :
 - pertinence, originalité ou caractère innovant des travaux de recherche;
 - collaboration intersectorielle et intermilieux dans la démarche de recherche;
 - qualité et envergure de la production scientifique ainsi que des réalisations pratiques personnelles de la personne candidate (les découvertes, les inventions, les brevets commercialisés, etc.).
- b) La contribution au développement du milieu (45 points) :
 - degré d'engagement de la personne candidate dans des regroupements de recherche (par exemple : appartenance à un groupe ou à une association), dans son milieu de travail et dans ses travaux de recherche, et capacité de celle-ci à créer des liens tant en milieu universitaire ou collégial qu'en entreprise ou au sein d'un OBNL;
 - retombées des recherches sur la résolution des enjeux sociétaux et apport au milieu utilisateur ainsi qu'à la communauté;
 - apport au transfert ou à la valorisation des connaissances;
 - contribution à la culture et à la vulgarisation scientifiques.
- c) L'engagement personnel et le rayonnement (20 points) :
 - degré d'engagement de la personne dans le cadre d'activités réalisées auprès de la communauté qui diffèrent des fonctions de recherche occupées;
 - distinctions et prix obtenus;
 - motivation du candidat à recevoir le prix Relève scientifique.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- 1) un formulaire de mise en candidature dûment rempli;
- 2) une lettre de présentation écrite par la personne candidate (de 1 000 à 2 000 mots), préférablement rédigée en français, reprenant chacun des critères d'évaluation liés au prix Relève scientifique du Québec. Une candidature présentée par un proposeur n'est pas admissible;
- 3) trois lettres de recommandation (maximum de 900 mots chacune) signées par des personnes en mesure de témoigner des aspects significatifs de la production scientifique de la personne candidate, de ses contributions au développement du milieu ainsi que de son engagement personnel et de son rayonnement. Le contenu de ces lettres doit ainsi être en concordance avec les trois critères d'évaluation du prix;
- 4) un curriculum vitæ détaillé;
- 5) une preuve d'attestation de la délivrance du diplôme de doctorat. Le relevé de notes n'est pas requis;
- 6) une copie du contrat ou des contrats d'embauche au Québec, à titre de chercheur, spécifiant leur objet et leur durée;
- 7) une description des tâches de l'emploi de recherche occupé (inscrire le pourcentage des tâches consacrées à la recherche);
- 8) une déclaration de la personne candidate attestant avoir 40 ans ou moins à la date de fin de la période de mise en candidature (25 mars 2019);
- 9) une autorisation, rédigée préférablement en français, dûment signée par la personne candidate et permettant l'analyse de son dossier par les membres du jury.

Tout dossier incomplet sera déclaré non admissible.

Pour plus d'information sur comment préparer le dossier de candidature, consultez le guide de préparation d'un dossier disponible sur prixduquebec.gouv.qc.ca. Les différents documents du dossier de candidature doivent être transmis en même temps que le formulaire électronique d'inscription sécurisé.

Les dossiers de candidature aux prix scientifiques doivent être reçus au plus tard le 25 mars 2019.

Pour information Téléphone | 418 691-5973, poste 3873
prixduquebec@economie.gouv.qc.ca
prixduquebec.gouv.qc.ca

Secrétariat des Prix du Québec scientifiques
Ministère de l'Économie et de l'Innovation

900, place D'Youville, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 3P7